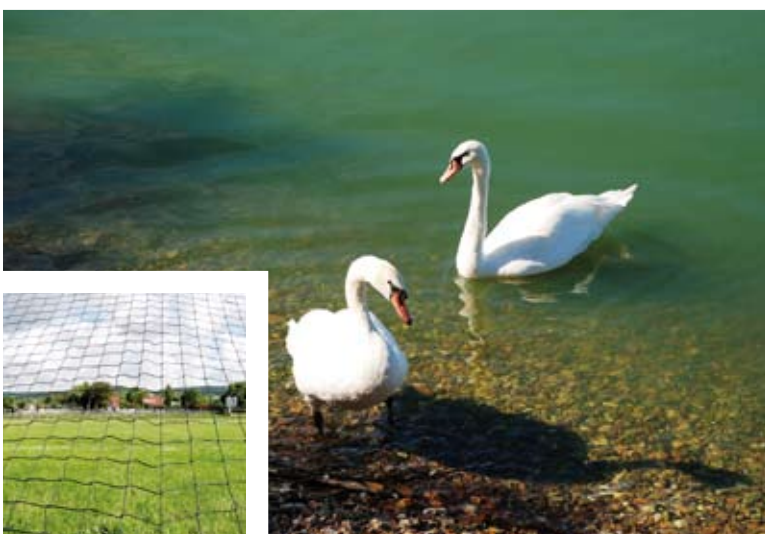




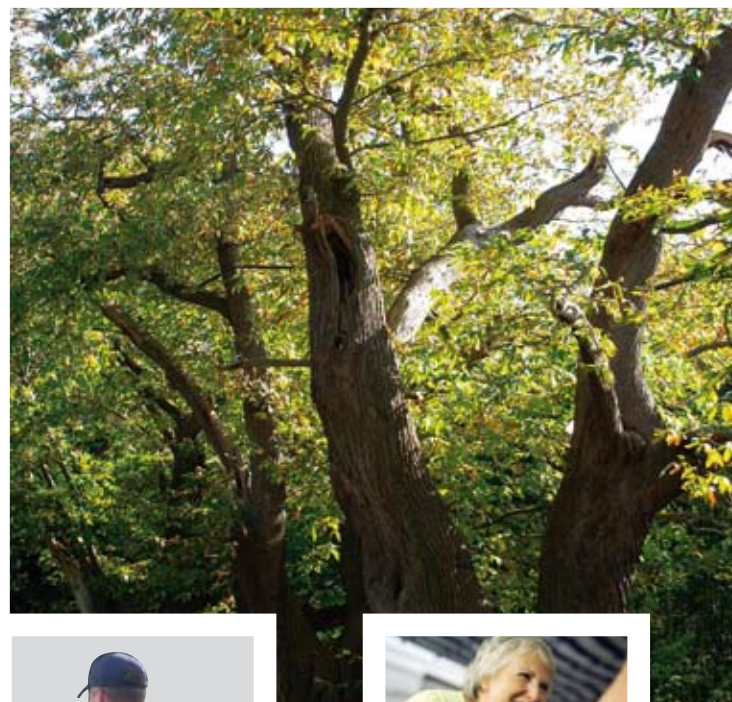
Bonnes Vacances à tous



L'école municipale des sports



Appel à candidature



Opération tranquillité vacances



Le CCAS propose de nombreuses aides



sommaire

En ville..... PAGE 5

- L'école municipale des sports ouvrira à la rentrée !

Au conseil municipal..... PAGE 6

- Appel à candidature
- Le budget de la Ville, comment ça marche ?
- La mobilisation continue contre la suppression d'une classe à Marsinval

Actualités..... PAGE 7

- Le renouvellement des équipements sportifs est en marche !
- Bouge ton été avec le Centre Social !

Animation..... PAGE 8

- École Tom Pouce
- Le carnaval de Marsinval
- Fête de la musique
- Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Associations et Sports..... PAGE 9

- Sportifs Vernolitaïns, une saison d'exception !
- Cyclisme : tout roule !
- Karaté : tout sauf la kata !
- Des judokas prometteurs
- Les animations de l'Amicale Laique

Social..... PAGE 10

- Le CCAS vous propose de nombreuses aides

Démocratie / Vie pratique..... PAGE 11

- Opération Tranquillité Vacances

Agenda culturel..... PAGE 12

Directeur de la publication

Michaël CINALLI
Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET
courriel : maire@mairie-vernouillet.fr

Rédacteur en chef

Service communication - Tél. : 01 39 71 50 65
courriel : communication@mairie-vernouillet.fr

Articles

Service communication, les élus, les services municipaux, les associations

Photos

Service communication

Publicité

Christian Tétard - Tél. 06 14 84 27 10

Conception, réalisation

Agence Rouge Vif - Tél. 01 39 38 22 77

Impression

Espace Quadri - ZAC de la Grosse-Pierre
78540 Vernouillet - Tél. 01 39 28 98 01



Chères Vernolitaines, chers Vernolitains,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous retrouve dans cet édito du Maire avant des vacances bien méritées pour nous tous. L'entretien informel du précédent magazine voulait vous décrire les premiers temps qui suivent le résultat d'une élection.

L'édito que nous reprenons aujourd'hui sera pour moi l'occasion de vous entretenir des projets majeurs de notre ville et de partager avec vous les décisions de vos élus. Je prendrai soin de vous présenter toutes les avancées qui vous toucheront au plus près de votre vie quotidienne et transformeront notre belle ville de Vernouillet.

Comme nous l'avions annoncé lors de la campagne électorale, nous souhaitons renforcer la démocratie et c'est le choix que l'équipe majoritaire a voté au conseil municipal. Nous avons créé 3 commissions : finances, urbanisme et dérogation scolaire. Ces commissions sont dues à des obligations légales et ne peuvent être composées uniquement que d'élus. C'est ce qui est fait dans toutes les communes de France, et notamment dans celles de notre canton.

Par souci de transparence, nous voulons aller plus loin dans le renforcement de la démocratie et ouvrir les assemblées aux Vernolitains. C'est pourquoi nous créons les comités consultatifs, un fait unique sur le canton. Ces comités vont rassembler des élus de la majorité et de l'opposition, des citoyens membres de droit par leurs fonctions et les citoyens faisant acte de candidature. Ils se veulent être des lieux d'échanges et d'idées afin de formuler des propositions concrètes pour l'ensemble des conseillers municipaux et d'associer la société civile aux débats politiques. C'est une avancée nouvelle pour laquelle nous souhaitons tous des candidatures nombreuses de la part des Vernolitains.

Nous attendons vos candidatures pour le mois de septembre prochain, ce qui laisse le temps à chacun d'entre vous de réfléchir à son engagement pour Vernouillet.

Ce qui me permet également de vous souhaiter à toutes et à tous d'agréables vacances et un repos bien mérité.

Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET
Maire de Vernouillet



Deux magasins pour vous servir

DÉTRÉ OPTICIEN

36, boulevard André Malraux
78480 Verneuil-sur-Seine
Tél. : 01 39 71 80 71

LAURENS OPTICIEN

Centre Cial du Val de Seine
78540 Vernouillet
Tél. : 01 39 65 89 81



Horaires d'ouverture

lundi au jeudi
8^H45 à 20^H

Vendredi nocturne
8^H45 à 21^H

Samedi
8^H45 à 20^H

Rue de la Grosse Pierre - VERNOUILLET
Tél. : 01 39 65 78 00



L'école municipale des sports ouvrira à la rentrée !

L'école municipale des sports va remplacer les différents dispositifs sportifs de la Ville de Vernouillet (Sport'pass, sport pendant les vacances ...). Elle va donner l'occasion aux plus jeunes enfants de découvrir différents sports pour ensuite leur donner l'envie de les pratiquer en club.

La Ville de Vernouillet choisit de créer "L'école municipale des sports" dès la rentrée prochaine. L'objectif général de cette école est de permettre aux enfants de découvrir des activités sportives qui les amèneront ensuite, pour ceux qui le souhaitent, à pratiquer un sport dans un club. Le but est véritablement de donner la possibilité à des jeunes enfants de connaître des sports à des tarifs accessibles grâce à l'action de la municipalité.

Aucune concurrence avec les associations sportives : l'école municipale des sports permet la découverte d'un sport, afin que l'enfant puisse choisir et ensuite pratiquer ce sport en club.

L'école municipale des sports a aussi pour but d'accompagner le développement de l'enfant : découverte de plusieurs sports, acquisition des repères dans l'espace, apprentissage et respect des règles, découverte des associations sportives de Vernouillet et alentours. Bref, le terme "d'école" municipale des sports n'est pas usurpé, c'est un vrai lieu d'apprentissage, de connaissance et de développement de l'enfant.

Comment cela s'organise ?

Les enfants s'inscrivent à l'année à l'école municipale des sports.

Chaque mercredi matin, 4 séances d'activités leur sont proposées et ils choisissent l'une d'entre elles. De 9 h à 10 h : deux séances d'une heure pour les enfants de 6 à 8 ans. De 10 h 30 à 11 h 30 : deux séances d'une heure pour les enfants de 9 à 11 ans.

Le choix du parcours sportif se fait ensuite par cycle en concertation avec les animateurs sportifs.

Quels sports sont proposés ?

De nombreux sports sont proposés par l'école municipale des sports, regroupés en 8 thèmes :

Sports collectifs : basket-ball, handball, hockey, Tchoukball, Ultimate ...

Activités gymniques : gymnastique, acrosport.

Activités raquettes : tennis, badminton, speed ball...

Activités athlétiques : athlétisme, triathlon...

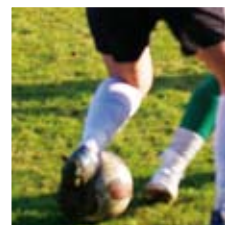
Activités d'opposition : judo, lutte, boxe, karaté, escrime...

Activités aquatiques : natation, plongée...

Activités physiques artistiques : cirque, danse, patinage...

Activités physiques de pleine nature : VTT, course d'orientation, voile, escalade, équitation...

Chaque activité se déroulera par cycle de 6 à 8 séances.



L'école municipale des sports est en création, toutes ces activités ne seront pas encore disponibles cette année mais l'objectif futur est de proposer le maximum d'activités à faire découvrir aux plus jeunes. Un programme sera prochainement disponible pour l'ensemble des Vernolitaïns décrivant le déroulement des activités sportives à partir de la rentrée de septembre.

Le parcours football

Le parcours football est une activité à part entière au sein de l'équipe municipale des sports. En effet, l'inscription se fera à l'année, cela signifie que les enfants s'inscriront pour l'activité football pour toute l'année, contrairement aux autres activités.

Les enfants du parcours football seront âgés de 6 à 8 ans ce qui correspond aux débutants. Les entraînements auront lieu tous les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30.

Un parcours football filles est également créé pour les filles de 9 à 13 ans. Les entraînements auront lieu le lundi soir de 17 h 30 à 19 h.

Des confrontations avec d'autres équipes seront organisées par la suite pour que les enfants soient complètement intégrés dans le jeu de la compétition footballistique.

Les stages sportifs pendant les vacances scolaires

Des mini stages de perfectionnement seront organisés pendant les périodes de vacances scolaires qui pourront se dérouler dans les structures de la Ville avec un intervenant extérieur ou dans des clubs si l'activité nécessite une infrastructure particulière. Ils se dérouleront sur cinq jours et seront l'aboutissement d'un cycle, le but étant d'apporter le maximum de connaissances et de pratiques pour chaque activité sportive.

Pour plus de renseignements, une plaquette sera bientôt à votre disposition. Vous pouvez contacter le pôle Animation de la Ville pour toutes les informations :

**Animation de la Ville – 01 39 71 56 13
animation@mairie-vernouillet.fr**

Appel à candidature aux comités consultatifs

Qu'est-ce qu'un comité consultatif ?

Un comité consultatif est un lieu d'expression, d'échange et de débats. Objectif ? Nourrir la réflexion des élus locaux et faire participer les citoyens au débat public. Les comités émettent des propositions sur leurs domaines de compétence sous forme de comptes-rendus qu'ils transmettent aux élus et publiés sur le site Internet de la Ville. Chaque comité consacre ses travaux à un domaine précis : finances, urbanisme et projet de territoire, scolaire, enfance, petite enfance, culture et animation de la Ville.

Qui sont les membres des comités consultatifs ?

Chaque comité consultatif comprend entre 20 et 30 participants. Ils sont composés d'élus de la majorité et de l'opposition et de citoyens membres de droit (directeurs d'école, représentants d'associations...) et ayant fait acte de candidature. Le maire fixe la composition des membres du comité pour leur connaissance du sujet, leur implication associative ou leurs expériences personnelle et professionnelle.

Comment fonctionne un comité consultatif ?

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué compétent dans le domaine en question est responsable et animateur du comité consultatif. Il gère l'ordre du jour et le fonctionnement interne du comité. Chaque comité consultatif se réunit en fonction des dossiers à traiter et d'avantage s'il l'estime nécessaire.

Le conseil municipal du 22 septembre 2008 fixera la composition des membres des comités consultatifs

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque citoyen souhaitant participer à un comité consultatif doit envoyer à l'attention de Mme le Maire, avant le 12 septembre 2008, un courrier présentant les motivations de son engagement pour Vernouillet et précisant le comité auquel il souhaite participer.

A adresser à : Mme le Maire, Mairie de Vernouillet, 9 rue Paul Doumer 78540.

Le budget de la Ville, comment ça marche ?

Chaque année, le conseil municipal valide le compte de la Ville de l'année précédente. C'est une séance spéciale du conseil où, mélange de règles et traditions, le maire quitte la pièce au moment du vote ! Le 23 juin dernier, le conseil a validé les comptes de la Ville 2007. Cette séance se déroule en deux temps : le premier pendant lequel les services financiers de la Ville et l'adjoint aux finances présentent leurs comptes, ce qu'on appelle le compte administratif. Le second pendant lequel les comptes sont comparés à ceux de la Trésorerie publique de Triel qui suit tout au long de l'année les mouvements budgétaires et financiers de la commune, ce qu'on appelle le compte de gestion. Les deux comptes doivent être identiques pour pouvoir être validés. Cette adoption clôture les comptes de l'année précédente et permet d'avoir la vision définitive du budget de l'année 2007. Rappelons que le fonctionnement concerne les charges générales de la Ville (personnel, dépenses quotidiennes...) et que l'investissement représente les projets et travaux à réaliser (renouvellement d'équipements, rénovation des écoles, voirie...).

La mobilisation continue contre la suppression d'une classe à Marsinval

Dans le précédent magazine, nous vous faisons part de la motion, adoptée en conseil municipal, contre la suppression d'une classe à l'école élémentaire de Marsinval. Suite au refus de Mme Lopez Jollivet face à cette fermeture de classe, l'inspection académique a répondu que la NODER, la norme fixant le nombre d'enfants par classe, n'était qu'une norme existante à titre indicatif ! L'inspection académique avait donc précisé qu'elle maintenait la fermeture de classe, ne tenant donc pas compte de la Norme Académique Départementale de Référence applicable dans le département.

Face à l'inflexibilité de l'académie, Mme Lopez Jollivet et Mme Deutsch, maire adjointe à l'enfance et au scolaire, ont rencontré à de nombreuses reprises les parents d'élève de Marsinval mobilisés également contre la fermeture de classe. Elus et parents, comme tous les Vernolitains, sont soudés pour lutter contre cette suppression et sont allés ensemble le 12 juin, avec le car de la Ville, à l'Inspection académique à Versailles afin de montrer leur détermination. Reçus par l'adjointe de l'inspecteur académique, ils n'ont pu que constater que, malgré le dépassement de l'effectif d'élèves par rapport à la norme départementale justifiant le maintien de la classe, l'inspection restait sur sa position.

Les parents continuent à se mobiliser par des occupations des locaux, comme une occupation de nuit le 9 juin, et par une sensibilisation des Vernolitains avec des banderoles et des manifestations diverses. Les élus et les services de la mairie continuent à se mobiliser pour empêcher la fermeture auprès de l'inspection académique.

De telles fermetures répondent à des directives nationales liées à des suppressions de postes d'enseignants. Comment expliquer sinon la fermeture d'une classe alors qu'elle répond aux effectifs demandés ?



Section de fonctionnement	Budget	Réalisé
Recettes	12 178 007,94	11 907 825,24
Dépenses	12 178 007,94	11 308 858,98
Résultat de l'exercice 2007 (excédent)		598 966,26
Résultat cumul au 31/12/2006 (excédent)		480 769,62
Résultat cumul au 31/12/2007 (excédent)		1 079 735,88

Section d'investissement	Budget	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes	6 814 858,49	3 931 930,31	2 100 436,43
Dépenses	6 814 858,49	3 198 559,97	1 589 430,88
Résultat de l'exercice 2007 (excédent)		733 370,34	
Résultat cumul au 31/12/2006 (déficit)		- 1 283 880,58	
Résultat cumul au 31/12/2007 (déficit)		-550 510,24	

Le renouvellement des équipements sportifs est en marche !

Les équipements sportifs de la commune sont vieillissants et n'ont sans doute pas bénéficié d'une attention suffisante pendant de longues années. Le constat actuel nous amène à réaliser de nombreux travaux de renouvellement et de modernisation pour assurer la meilleure qualité et la sécurité de ces équipements.

La Ville a lancé un programme de renouvellement et de réfection des installations sportives de la commune. Vu les sommes importantes engagées, la mairie s'est engagée à rechercher les subventions envisageables pour l'aider à financer ces travaux. N'oublions pas que ces subventions sont une forme de retour de nos impôts sur le territoire de la commune.

La Ville doit aujourd'hui intervenir sur la réhabilitation du gymnase Dieuleveult, ainsi que sur la piste d'athlétisme attenante. La toiture du gymnase pose en effet des problèmes de sécurité, le dojo ne répond plus aux normes minimales

Bouge ton été avec le Centre social !



Comme chaque été, le centre social accueille les jeunes de 11 à 17 ans du lundi au vendredi de 10h à 12 h et de 14h à 18h (sauf journées exceptionnelles). De nombreuses activités sont proposées tout au long des vacances :

Sorties : Bases de loisirs dans le département (Saint-Quentin...), bowling...

Stages : Capoeira, art de rues...

Sports : équitation, boxe, football, natation, escrime, sports de combat...

Culture : vidéo, photo, danse, slam, chant, percussions...

Soirées à thème : repas trappeur, projection sur grand écran...

Trois temps forts vont marquer l'été

• La 6^e édition du Festival "des Arts de la Rue" du 7 au 11 juillet, organisé par le pôle jeunesse du centre social.

60 jeunes provenant des Yvelines dont 40 Vernolitaïns pourront s'essayer à divers ateliers d'initiation : percussion, graff, danse break au sol, Hip-hop, slam, chant, composition musicale, scratch et DJ, cirque... Ces ateliers se dérouleront sur différents sites de la ville : le centre social, la Grange, l'annexe de la Mairie, le stade de l'Amandier.

L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ.

L'aile gauche de la mairie accueillant actuellement les services emploi, réussite éducative et le pôle solidarité va déménager pendant les deux mois d'été. Des travaux de réaménagement et de modernisation des bureaux vont en effet s'opérer pendant les vacances pour différents services, entraînant des changements de localisation pour de nombreuses activités.

Les services du pôle solidarité : emploi et réussite éducative vont loger près du service Animation, en face de la bibliothèque. Le service emploi sera quant à lui fermé du 4 août au 14 août.

Le service de l'état-civil sera fermé les samedis 9 et 16 août.

de pratique et le revêtement de la piste d'athlétisme est dangereux, formant trous et fissures.

Le conseil municipal a donc adopté le 26 mai 2008 deux délibérations permettant de réaliser les travaux de renouvellement du gymnase Dieuleveult en bénéficiant des subventions nécessaires pour supporter ces frais importants.

LA RÈGLE DU TRI

La règle du tri a été distribuée à l'ensemble des Vernolitaïns. Elle vous permettra de connaître plus facilement les jours de collecte et les déchets correspondants. Au dos de cette règle figurent toutes les informations concernant l'accès à la déchetterie Azalys. Si vous ne l'avez pas reçue, la règle du tri est disponible en Mairie et aux services techniques, rue Eugène Bourdillon.

Des portes ouvertes seront organisées le vendredi 11 juillet de 14 h à 18 h au centre social.

Un spectacle clôturera enfin le festival où tous les jeunes présenteront leurs productions.

En partenariat avec la Ville de Vernouillet, OSICA, l'association VAM, l'association ACFMV, l'amicale des locataires du Parc.

• Le tournoi de football en salle "Mixvilles de Vernouillet" le mercredi 16 juillet :

Le pôle jeunesse du centre social et le service prévention de la Ville de Vernouillet organisent un tournoi de football en salle le mercredi 16 juillet de 9h à 18h30 ouvert aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. 100 jeunes Yvelinois sont attendus au Gymnase Dieuleveult.

En partenariat avec la Ville de Vernouillet, Osica, VAM et le stade vernolitaïen.

• Séjour à Granville (Manche) du 18 au 24 juillet ouvert aux adolescents Vernolitaïns âgés de 11 à 17 ans :

L'hébergement est en demi-pension dans une auberge de jeunesse. Les activités proposées : stages de catamaran et de canoë kayak en mer ainsi que des soirées à thème...

20 places sont disponibles.





École Tom Pouce

Dans le cadre de la réussite éducative et en lien avec le projet de classe, les 2 classes de grande section de l'école Tom Pouce, ont bénéficié d'un séjour de 2 jours, les 17 et 18 avril 2008 en Seine et Marne.

A Provins, ils ont visité la ville moyenâgeuse et ont participé à 2 ateliers proposés :

- le réveil de la reine
- le spectacle «les aigles des remparts».

Le lendemain, les élèves ont eu le plaisir de passer la journée à Dammarie-les-Lys où une petite randonnée a été organisée.

Article rédigé par les élèves de grande section de l'école Tom Pouce.

Le carnaval de Marsival



Des parents et enseignants très babas, des petites Cendrillon qui ouvrent le bal, un chevalier tenant compagnie à Darth Vader... c'est ça le carnaval à Marsival !

Fête de la musique



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

L'émotion était palpable dans les mots de M. Henri MARTIN, évoquant le passé et ses compagnons tombés pendant la guerre. Un discours à la fois émouvant et moderne, appelant à la raison et à la fin des conflits actuels qui perdurent dans le monde. Une commémoration réunissant beaucoup de Vernolitaïns qui s'est terminée par le Chant des partisans entonnés par des élèves de l'école Annie Fratellini.

Le marché des produits du terroir





Sportifs Vernolitaïns, une saison d'exception !

Balle ou guidon en mains, sur le tatami ou sous l'eau, les clubs de Vernouillet se sont distingués cette année. Petite revue de ces grands résultats.

Athlé : la piste aux étoiles

Tous les espoirs restent permis pour la qualification de quelques membres de Vernouillet Athlé aux J.O. de Pékin et la saison est dorée et déjà réussie. Manon Le Bail (300 mètres), Damien Bourguin (320 mètres haies), Haoua Kessely (triple saut, saut en longueur, 100 mètres haies), Abderahim El Haouzy (400 mètres) participeront aux Championnats de France fin juillet. Idem pour Salah Ghaidi, qui est aussi le seul Français sélectionné en 400 haies pour la Coupe d'Europe. Un grand bravo enfin à Haoua Kessely, championne de France espoir du triple saut en salle.

Club Nautique : tout baigne

En mars, six nageurs du Club Nautique de Verneuil Vernouillet ont participé aux championnats de France Maîtres plus communément appelés "masters". Même s'ils n'ont pas atteint les podiums Marc Gozdowski et son épouse, Richard Gilbey et Dominique Gressier, Jacques Toureau et Michèle Theo ont porté haut les couleurs du CNVV.

Cyclisme : tout roule !

L'entente cycliste Vernouillet Verneuil Triel a, entre autres, été sacrée vice championne départementale en école de cyclisme. Bravo aussi aux jeunes Alexandre Gibert et Mathieu Bocher, 1ers du cyclo cross à Vernouillet, et 1ers aux aiglons départementaux. A Alain Amaro, champion départementale en contre la montre sur route. Et enfin, à Sylvain Rabache, qui a signé deux 1ères places en catégorie départementale.

PAS DE VACANCES POUR LA GYM !

Bénédicte Rivet, de l'Association forme santé et bonne humeur à Marsinval, dispensera quelques séances de gymnastique au mois de juillet.

Celles et ceux qui souhaiteraient découvrir ses activités avant la rentrée de septembre, sont invités à une séance gratuite: les mardis à 20 h, les vendredis à 9 h 15, les samedis à 10 h (sauf le samedi 12 juillet).

Rendez-vous au club house de Marsinval, pour plus de détails contactez Bénédicte au : 06 09 69 34 34 - 01 30 74 34 18

Karaté : tout sauf la kata!

Les années se suivent et se ressemblent pour le Karaté Club de Vernouillet qui a encore brillé cette saison. 9 nouvelles ceintures noires du 1^{er} au 4^e Dan, 6 podiums départementaux, et 5 podiums à l'Inter Club de Vaux sur Seine pour nos champions.



Des judokas prometteurs

Que de progrès au Cercle de judo cette année ! Antoine, Jean-Paul et Diego ont obtenu leur ceinture noire. Sean, a lui, terminé cinquième du championnat départemental minimes et benjamins.

Union sportive de handball, but atteint

Les handballeurs vernolitaïns étaient redoutés dans les surfaces ces derniers mois. Chapeau aux plus de 16 ans masculins, 2^e en Excellence départementale, aux 16 ans féminines, 2^e en 1^{ère} division départementale, aux 12 ans mixtes, 2^e en 2^e division départementale et aux 14 ans masculins, 1^{er} en 4^e division départementale.

Les animations de l'Amicale Laïque

Le 22 mai, petites classes et salle comble à l'Espace Béjart, pour la finale du 19^e prix des Incorruptibles : près de 300 enfants enthousiastes avec leurs enseignants, pour décerner le "prix littéraire des petits", après avoir lu tous les livres, et voté individuellement. Voici les lauréats pour Vernouillet :

Maternelles (5 classes) : "Petit dernier"

CP (1 classe) : "Le secret d'Olga"

CE1 (2 classes) : "C'est peut-être ça être amoureux"

CE2 (4 classes) : "Jeu de Piste à Volubilis"

Pour clore l'évènement, le conte musical donné par les "Globe Trottoirs" d'après "L'empereur et le Rossignol" d'Andersen, a beaucoup impressionné le public.

Dès la rentrée, la bibliothèque de l'Amicale laïque s'ouvre à nouveau dans les locaux du Centre socio-culturel, au 75 allée des Résédas, complètement rénovés : un bel espace près de la ludothèque municipale, pour accueillir les enfants et leurs familles, pendant le temps scolaire pour l'activité "lecture et jeux", le mercredi pour des ateliers et le soir pour lire et échanger des livres...



Le CCAS vous propose de nombreuses aides

Toujours actif, et prêt à soutenir ceux qui en ont le plus besoin, le CCAS vous présente pour ce numéro d'été du journal quelques-unes des aides proposées.

Campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Les personnes âgées sont les plus vulnérables en cas de forte chaleur. Elles sont d'autant plus fragiles qu'elles vivent parfois dans l'isolement et sont moins aptes à réclamer de l'aide, ou n'osent pas le faire.

C'est pourquoi le Ministère de la santé et des solidarités, et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) ont mis en place une campagne à destination du grand public et des personnes âgées destinée à prévenir et à informer des risques liés aux fortes chaleurs.

Aussi, si vous êtes âgés, handicapés, isolés ou si vous connaissez quelqu'un dans ce cas (voisins, amis, familles, ...), nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie, au Centre communal d'action sociale (01 39 71 56 71) pour être recensé sur le registre des personnes isolées de la commune.

Ainsi, nous connaissons les personnes âgées et/ou handicapées à risques, parce que seules et isolées, et pourrions répondre à leurs besoins par la mise en place de services et visites régulières en cas de canicule.

Activités culturelles et sportives - Saison 2008-2009

Le CCAS aide les familles qui remplissent certaines conditions de revenus à inscrire leurs enfants de 17 ans et moins à diverses activités sportives, culturelles ou de loisirs en participant selon un quotient au coût financier de ces activités.

Cette participation financière ne concerne que les cours collectifs et ne s'applique qu'à une seule activité par enfant. Elle sera directement versée aux structures dont les activités sont proposées soit à Vernouillet soit sur les communes du canton (si l'activité n'existe pas sur la commune).

Instructions des demandes

- livret de famille,
- justificatifs de ressources du dernier trimestre écoulé (salaires, prestations familiales, indemnités journalières, attestations mensuelles des Assedic, pensions alimentaires, ...)

Cadeaux de Noël 2008

A l'occasion des fêtes de Noël, le CCAS offrira un cadeau aux enfants de 16 ans et moins dont les familles remplissent certaines conditions de revenus.

Instructions des demandes

- livret de famille,
- justificatifs de ressources du dernier trimestre écoulé (salaires, prestations familiales, indemnités journalières, attestations mensuelles des Assedic, pensions alimentaires, ...)

Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2008

Prime vacances 2008

Le CCAS accorde aux familles qui remplissent certaines conditions de revenus une prime pour financer les vacances de leurs enfants âgés de 17 ans et moins qui participent à des séjours de vacances (colonies, stages, centre de loisirs ...)

Instructions des demandes

- livret de famille,
- justificatifs de ressources du dernier trimestre écoulé (salaires, prestations familiales, indemnités journalières, attestations mensuelles des Assedic, pensions alimentaires, ...)

Justificatifs d'inscription concernant chaque enfant : inscription en colonie, centre de loisirs, stages etc...

Date limite de dépôt des dossiers: 30 septembre 2008

Opération Yvelines étudiants/seniors - Des jeunes prêts à vous écouter

Comme les années précédentes, le Conseil général des Yvelines et Association locale de développement sanitaire proposent gratuitement cet été des visites d'étudiants au domicile des personnes âgées : conversation, jeux de société, promenade et moment de convivialité ...

(Ce service est proposé gratuitement et les étudiants sont bien sûr sous la responsabilité de professionnels de l'action sociale)

Vous pouvez vous inscrire à la Coordination gérontologique ALDS Meulan au 01 34 74 17 58

Jours et heures d'ouverture du CCAS :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00
le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Tél : 01 39 71 56 11

Bénévolat

Vous souhaitez vous investir dans l'accompagnement scolaire d'enfants en élémentaire et de collégiens,
 Vous souhaitez vous engager pour l'année scolaire 2008/2009,
 Vous êtes disponible 2 h à 3 h par semaine,
 Vous êtes en faveur des actions que porte le Centre Socio Culturel de Vernouillet,

Vous pouvez agir à nos côtés !

Contactez nous au 01 39 65 66 81
et demandez Mme Election

Vous avez des compétences que vous souhaitez partager avec des adultes ;
 Vous aimez écouter, échanger, proposer.
 Vous êtes en faveur des actions que porte le Centre Socio Culturel de Vernouillet

Venez rejoindre nos bénévoles qui interviennent sur le Pôle Familles - Adultes

Contactez nous au 01 39 65 66 81
et demandez Mme Election



Tribune de l'opposition

Fin d'année scolaire des élus municipaux de la majorité : zéro pointé !

Quelques mois seulement après les élections, les Vernolitaïns commencent déjà à apprécier concrètement les effets de la politique menée par Mme Lopez-Jollivet et sa nouvelle équipe : fermeture définitive de la déchetterie à compter du 1^{er} juillet, refus de mettre en place un service d'accueil minimum dans les écoles en cas de grèves des enseignants malgré l'aide financière de l'Etat,... La menace de fermeture qui pèse lourdement sur une classe de l'école primaire de Marsinval, n'est que le résultat de l'incapacité de Mme Lopez à anticiper le devenir de nos écoles associée à trois années de mauvaises gestion des demandes de dérogations, conséquence du comportement doctrinaire du maire-adjoint aux affaires scolaires. Parmi les bonnes nouvelles de cette fin d'année scolaire, on peut aussi signaler l'ouverture de la nouvelle école maternelle en centre-ville déjà repoussée à la rentrée 2011 alors que les promesses électorales la prévoyait pour septembre 2010. Côté budget, Mme Lopez-Jollivet vient de faire voter une augmentation de 448.000 € au titre du "budget supplémentaire" pour 2008 : Vernolitaïns, à vos poches ! Scandalisés par le manque de respect récurrent dont fait preuve, depuis le début de son mandat, Mme le Maire à l'égard de la loi, des Vernolitaïns et des élus de l'opposition, et devant la complète inertie des élus de la majorité face à ses agissements, les conseillers municipaux du groupe "S'unir pour Vernouillet" ont choisi, en signe de protestation, de quitter la séance du conseil municipal du 23 juin dernier.

**Pour nous joindre : S'UNIR POUR VERNOUILLET c/o Sandrine FERAUD
22 rue de Breteuil 78540 VERNOUILLET.**

Cette tribune est ouverte aux groupes représentés au sein du conseil municipal. Les textes publiés ici n'engagent que leurs signataires : la Ville ne pourra en aucun cas être tenue responsable de leurs contenus.

Le tri sélectif au CME

Les jeunes conseillers du conseil municipal enfant ont réalisé des affiches et concocté une exposition sur la sensibilisation au tri sélectif et au respect de l'environnement. Cette exposition itinérante s'est déplacée dans les écoles et à la bibliothèque municipale pour toucher le plus grand nombre et avertir des problèmes d'environnement futurs.



Mme et M. Foiret ont fêté leurs noces d'or en compagnie de leurs proches en présence de Mme Lopez Jollivet et M. Rutault. Un témoignage d'amour envers son épouse pour M. Foiret, une figure locale dont nous n'oublions pas qu'il a longtemps distribué le magazine de Vernouillet !

Tribune de la majorité

Une majorité qui travaille ... tout simplement !

Le conseil municipal du 23 juin dernier était une séance fondamentale de la vie communale car y étaient abordés le budget, les comptes de la Ville et le nouveau règlement du conseil municipal. C'était l'occasion pour l'opposition de participer à un débat constructif sur ces points essentiels de la vie de notre commune. Le groupe "S'unir pour Vernouillet" a choisi de quitter le conseil municipal en avançant des arguments sans rapports avec l'ordre du jour de la séance. Les allégations de l'opposition sont fausses et infondées. La majorité, dans le règlement intérieur du conseil municipal et dans toutes ses décisions, a scrupuleusement respecté les droits de l'équipe minoritaire et les obligations légales, et même au-delà au regard du fonctionnement des communes voisines. Le règlement intérieur a été rédigé sur les bases légales du Code des collectivités et en prenant en compte différentes demandes supplémentaires de l'opposition. Nous souhaitons que l'opposition soit une opposition constructive dans les différentes instances où elle est représentée et désireuse de faire avancer tous les projets plutôt que de ne fonctionner que de façon polémique par voie de tracts. La majorité invite les Vernolitaïns à venir débattre de tous les sujets concernant leur ville en interrogeant directement les élus et en participant aux différents comités consultatifs. Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter à toutes et tous d'agréables vacances.

La liste majoritaire Ensemble pour l'avenir de Vernouillet

Opération Tranquillité Vacances

Comme chaque année, la police municipale met en place l'OTV vous permettant de signaler vos dates de départ de votre habitation afin que la police municipale puisse surveiller votre maison plus précisément.

Vous pouvez retirer le formulaire à la police municipale en mairie ou le télécharger sur le site de la Ville www.mairie-vernouillet.fr.



Cercle historique de Vernouillet

À l'occasion du bicentenaire de la mort du marquis René de Girardin, mort à Vernouillet en 1808 le cercle historique de Vernouillet organise une sortie à l'abbaye de Chaalis et au parc Jean Jacques Rousseau d'Ermenonville le 4 octobre 2008

Programme :

Départ en car de Vernouillet à 8h.30 . Retour vers 18h

Matin : visite de l'abbaye de Chaalis : peintures du Primatice, musée Jacquemard André

Pique nique. (possibilité de restauration sur place)

Après-midi ; Visite guidée du parc Jean-Jacques Rousseau d'Ermenonville : premier jardin anglais créé en France par Girardin.

Prix comprenant :

Le trajet en car, l'entrée du musée de Chaalis, la visite commentée du jardin d'Ermenonville, un document sur l'histoire de René de Girardin

25 € par personne (22 € pour les adhérents du Cercle historique)

Inscriptions auprès de M. Saget, trésorier du Cercle historique
80bis rue Aristide Briand, Vernouillet Tel 09.54.1634.75

agenda culturel



Lundi 14 juillet

FEU D'ARTIFICE

BASE DE LOISIRS DU VAL DE SEINE À 23 H

CET ÉTÉ

L'ASSOCIATION VAM
PRESENTE

L'association VAM
a édité un CD
collectif réunissant
différents groupes
de Vernouillet
et des alentours.
A écouter à la Grange.



Vendredis 18 et 25 juillet

CINÉMA EN PLEIN AIR : SPIDERMAN 3

PARC DES BUISSONS



Dimanche 7 septembre 2008

FORUM DES ASSOCIATIONS

GYMNASE FRANÇOIS PONS

Du 8 au 19 septembre 2008

EXPOSITION DE NATHALIE LEVERGER : LA COUR D'ÉCOLE

HALL D'EXPO DE LA MAIRIE

Dimanche 21 septembre 2008

JOURNÉES DU PATRIMOINE

"SUR LES TRACES DE GIRARDIN", ORGANISÉ PAR LE
CERCLE HISTORIQUE

DÉPART 9 H 30 PLACE DE LA MAIRIE POUR UN PAR-
COURS HISTORIQUE

Du 22 septembre au 4 octobre 2008

EXPOSITION DES PHOTOPHILES DE VILLENES

HALL D'EXPO DE LA MAIRIE



L'ASSOCIATION
VACANCES ANIMATIONS MUSIQUE
ORGANISE

REPAS DE QUARTIER : 19h30 - 22h
CINEMA DE PLEIN AIR : 22h30


18 juillet
Pelouse du Parc


25 juillet
Parc des Buissons

**VENEZ AVEC UNE ENTREE OU
UN DESSERT**

Ces projections sont organisées en partenariat avec :



Plus d'infos :
01 39 65 82 82

**B
A
R
B
E
C
U
E
E
A
N
T**